

La veille municipale

mercredi 24 mars 2010
volume 13, numéro 12
ISSN 1492-0670



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant *ACCÈS LÉGAL*^{md} : la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat
directeur général*

Dans ce numéro

1 Lois municipales modifiées

Règlements municipaux modifiés

Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 12 du 24 mars 2010

Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 11 du 20 mars 2010

Lois municipales modifiées

Code des professions, L.R.Q., c. **C-26**, aa. 164, 167, 182.2, 182.4.

Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2008, c. 11, aa. 118 (2), 120;

Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2009, c. 35, aa. 19, 20.

Règlements municipaux modifiés

Règlement sur les stages et les cours de perfectionnement de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec, [R.R.Q., c. **C-26**, Décision du 17-02-10, (2010) 142 G.O. 2, 1111], nouveau.

Règlement du Tribunal des professions, [R.R.Q., c. C-26, D. 176-2010 du 10-03-10, (2010) 142 G.O. 2, 1105], nouveau.

Règles de pratique du Tribunal des professions, [R.R.Q., c. C-26, r. 6.1], remplacé.

Règlement du Tribunal des professions, D. 176-2010 du 10-03-10, (2010) 142 G.O. 2, 1105, a. 43.

Règlement sur les stages de perfectionnement des ergothérapeutes, R.R.Q., 1981, c. C-26, r. 86, remplacé.

Règlement sur les stages et les cours de perfectionnement de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec, Décision du 17-02-10, (2010) 142 G.O. 2, 1111, a. 3.

Règlement d'application de la Loi concernant les propriétaires, les exploitants et les conducteurs de véhicules lourds, [R.R.Q., c. **P-30.3**, r. 1], aa. 3, 3.1.

Avis d'indexation de certains frais payables à la CTQ, Avis, (2010) 142 G.O. 1, 301.

Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 12 du 24 mars 2010

PROJETS DE RÈGLEMENT

Véhicules tout terrain motorisés — Circulation sur une portion de la rue Perreault Est dont la gestion relève du ministre des Transports.

Avis, (2010) 142 G.O. 2, 1123.

Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 11 du 20 mars 2010

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME, LOI SUR L'...

Municipalité de Saint-Hippolyte (Nouveau délai pour permettre d'adopter un document visé).

Avis, (2010) 142 G.O. 1, 279.

MINISTÈRES, AVIS CONCERNANT LES...

RESSOURCES NATURELLES ET FAUNE

Programme de réforme cadastrale (Interdiction d'aliénation d'un droit de propriété dans la circonscription foncière de Rouville).

Avis, (2010) 142 G.O. 1, 313.

Programme de réforme cadastrale (Interdiction d'aliénation d'un droit de propriété dans la circonscription foncière de Rouyn-Noranda).

Avis, (2010) 142 G.O. 1, 313.

Gaudet Éditeur Ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
514/893-0244 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>